



À vélo tout est plus beau !

Commission Formation

# Comité Départemental de Côte-d'Or de la Fédération Française de Cyclotourisme

***A tou(te)s les Président(e)s de Clubs et à leurs licencié(e)s***

## **Journées de formation "animateur club"**

**Samedi 19 octobre et dimanche 20 octobre 2024**

(Ethic Etapes Dijon – 1 avenue Champollion – 21000 DIJON)

Le Codep 21 organise une formation **animateur-club** sur deux journées. Cette formation est destinée aux adhérents des clubs qui souhaitent s'investir dans la vie de leur association.

- **Conditions d'admission** : être volontaire et motivé, avoir 16 ans\* minimum, être licencié à la F.F.C.T. depuis 1 an minimum.
- **Durée** : 16 heures en deux journées de 8h15 à 18h00 (café d'accueil à partir de 8h).
- **Fonctions** : membre actif qui s'investit au sein du club. Il anime sous la responsabilité du président.
- **Prérogatives** :
  - il accueille, conseille, fait découvrir la pratique aux nouveaux licenciés,
  - il anime le club sous la responsabilité du président,
  - il veille au respect des règles de sécurité lors des activités,
  - il encadre un groupe participant à une Cyclo-découverte,
  - il prépare et organise la mise en place de la convention Pré-accueil au sein du club.
- **Qualification** : attribuée après une participation active au stage, par le délégué départemental sur avis du directeur de stage. Elle est valable tant que la personne est licenciée à la F.F.C.T.

**A noter que la participation aux 2 journées est indispensable pour que la formation soit validée.**

**Ce stage est gratuit. Le déjeuner est offert à tous les participants.**

**Session limitée à 15 personnes. Il conviendra d'apporter votre vélo pour la partie "cyclo-découverte".**

Les animateurs du stage seront Jean-Paul Martinet, Président du Codep et Jacques ROUGET, responsable de la commission formation du Codep de Côte-d'Or.

Les inscriptions devront se faire directement sur le [site de la FFCT](#) → Espace licenciés → "Je m'inscris à une formation", **numéro de session 2051**, impérativement **avant le 12 octobre 2024**.

**Pour plus de renseignements vous pouvez joindre Jean-Paul Martinet au 06 25 52 68 02.**

REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE

Côte  
d'Or  
LE DÉPARTEMENT

DIJON  
métropole

Dijon

**Siège Social : Maison des Associations - Boite U6 - 2 Rue des Corroyeurs - 21000 Dijon**

## Formation animateur Club

**Samedi 19 octobre et dimanche 20 octobre 2024**

### CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

- Accueil et présentation des participants
- Présentation de la structure fédérale
- Rôles et fonctions de l'animateur
- Encadrement de groupe, la sécurité et le comportement citoyen
- Mécanique de terrain
- Orientation : lecture de carte
- La cyclo-découverte
- Convention pré-accueil
- Bilan et clôture du stage.

Afin de répondre le mieux possible à vos attentes, merci de nous adresser vos questions et de nous indiquer les sujets pour lesquels vous souhaiteriez un approfondissement à l'adresse suivante : [departement21-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement21-presidence@ffvelo.fr) en précisant dans l'objet du mail "Questions formation animateur".  
Merci.

\* Conditions particulières pour les mineurs :

- il/elle est considéré(e) comme « stagiaire » jusqu'à l'obtention de la majorité.
- il/elle ne peut exercer qu'en présence d'un éducateur majeur ou d'un adulte expérimenté sous la responsabilité du président.